



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Le 05 avril 2018

Présents :

Pierrick Jaouen
Denis Moinet
Michel Huchet
Gaëlle Malécot-Tamborini
Pierre Chénot
Anne Queffélec

Excusés

Eléonore Kurtz

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18H30

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- 1-** Approbation des comptes-rendus du CA du 24 mars 2018 et de l'AG du 25 mars 2018
- 2-** Bilan de l'AG du 25 mars 2018
- 3-** Vote du bureau
- 4-** Point sur l'activité du centre
- 5-** Identification des travaux à mener par le CA
- 6-** Calendrier (dates CA, événements 2018)

1- Approbation des comptes-rendus du CA du 24 mars 2018 et de l'AG du 25 mars 2018

Les comptes-rendus sont approuvés.
Vote du CR du CA avec 5 votes pour.
Vote du CR de l'AG avec 6 votes pour.

2- Bilan de l'AG du 25 mars 2018

Les points suivants seront à prendre en compte pour la prochaine AG :

- envisager de programmer les AG le samedi AM plutôt que le dimanche de façon à permettre au plus grand nombre d'être présent
- prévoir un point à l'ordre du jour relatif aux enfants
- formaliser l'organisation des débats en séance, un tiers, membre actif, sera en charge d'assurer la gestion du temps et de compter les voix lors des votes
- les demandes d'intégration dans le CA pourront être traitées de façon moins formelle et ce dans le respect des règles précisées dans les statuts
- disposer des réponses des membres actifs plus en amont de l'AG pour mieux gérer la logistique
- prévoir des présentations visuelles pour les points à l'ordre du jour
- prévoir de prendre contact avec la presse en amont et d'inviter les institutionnels locaux
- prévoir de faire des photographies le jour de l'AG
- prévoir une formule cocktail plutôt qu'un repas à table à l'issue de la séance
- prévoir à nouveau un format interactif qui soit préparé collectivement en amont

Les retours des salariés sont positifs. Ils sont satisfaits d'avoir pu s'exprimer librement.

3- Vote du bureau

Sont proposés au sein du bureau aux postes de :

- Président : Pierrick Jaouen
- Trésorier : Michel Huchet
- Secrétaire : Gaëlle Malécot-Tamborini

ainsi que :

- Vice – président : Denis Moinet
- Trésorière adjointe : Eléonore Kurtz
- Secrétaire adjointe : Anne Queffélec

Vote pour : 5

Vote contre : 0

Abstention : 1

4- Point sur l'activité du centre – Pierre Chénot

A- Point RH :

Le projet d'accord de modulation du temps de travail nécessitera l'approbation des deux tiers des salariés. Il sera présenté lors d'un prochain projet CA.

La rupture conventionnelle pour le contrat d'avenir de Jessica doit être mise en œuvre dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le commis Romain est momentanément en arrêt, il faut identifier des solutions de remplacement.

2 nouvelles personnes : une stagiaire BPJEPS (environnement) et un agent de ménage en complément pour la haute saison.

2 autres entretiens professionnels se sont déroulés. À cette occasion il a été mentionné la nécessité de construire un parcours de formation.

B- Les partenariats

Participation au CA de l'UNAT. Pierre Chénot intégrera le bureau au moment de l'AG qui se tiendra en septembre.

Nouveau dispositif créé par l'UNAT : Group'à vélo, auquel participera l'ASPA.

La réintégration dans la charte qualité de l'éducation nationale est actée.

C- Points travaux

Aménagement et signalisation sur le site : repartir des travaux effectués dans le cadre des ateliers d'aménagement de Piriac.

Améliorer l'accueil du centre en revoyant aussi l'implantation des bureaux administratifs des salariés.

Le dossier ADAPT sera prochainement déposé en mairie de Piriac par Michel.

D- Point financier avec le Conseil Régional

Le RDV avec le Conseil Régional est reporté.

5- Identification des travaux à mener par le CA

L'objectif du CA est en premier lieu de recréer du lien associatif et être au service de l'équipe quand cela est souhaité.

4 CA seront programmés par an. La présence du directeur est essentielle pour faire un point sur l'activité et le centre.

Des CA spécifiques seront organisés sur différentes thématiques.

6- Calendrier (dates CA, événements 2018)

– Programmation prévisionnelle des CA :

le 25 mai à 18H30 à la Chapelle sur Erdre

au cours de la 2^e 15aine de septembre lors du forum des associations

le samedi 8 décembre à 9H30

un CA pour préparer l'AG en janvier ou février

– Prochaine AG : samedi 2 mars 2019

Signature du PrésidentSignature de la secrétaire